#### Définition 2.8 - éléments associés

Deux un éléments d'un anneaux sont dits associés lorsqu'ils sont égaux à multiplication près par un élément inversible.

## Définition 2.20 (1) - diviseurs de zéro

Soit  $(A, +, \times)$  un anneau. on appelle diviseurs de zéro deux éléments a et b de A, tels que  $ab = 0_A$ 

### Définition 2.20 (2) - anneau intègre

Soit  $(A, +, \times)$  un anneau. on dit que A est intègre lorsque :

- **1.**  $A \neq \{0_A\}$
- $2. \times \text{est commutative}$
- **3.** A n'admet pas de diviseur zéro :  $\forall (a,b) \in A^2, a \neq 0 \text{et} b \neq \Longrightarrow ab \neq 0$

#### Théorème 2.23 - caractérisation de la structure de corps

Soit  $(\mathbb{K}, +, \times)$  un ensemble muni de deux lois de composition internes.  $\mathbb{K}$  est un corps si et seulement si :

- 1.  $(\mathbb{K}, +)$  est un groupe abélien
- **2.**  $(\mathbb{K} \setminus \{0_{\mathbb{K}}\}, \times)$  est un groupe abélien
- 3.  $\times$  est distributive sur +

## Théorème 2.26 - caractérisation de sous-corps

Soit  $(\mathbb{K}, +, \times)$  un corps et  $L \subset \mathbb{K}$ . L est un sous-corps de  $\mathbb{K}$  si et seulement si :

- 1. L est un sous-anneau de  $\mathbb{K}$
- $\mathbf{2}$ . tout élément non nul de L est inversible dans L

# Proposition 2.29 - condition suffisante de caractère de corps

Tout anneau intègre fini est un corps.

# **Définition 2.30** - structure d'idéal

Soit  $(A, +, \times)$  un anneau commutatif. On appelle  $id\acute{e}al$  de A une partie I de A telle que :

- 1. (I,+) est un sous-groupe de (A,+)
- **2.** I est attracteur pour  $\times$  :  $\forall i \in I, \, \forall a \in A, \, ai = ia \in I$